

Délibération n°20191004_27

Séance du Conseil d'administration du 4 octobre 2019

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 19

Membres représentés : 6

Quorum : 15

Majorité requise pour le vote : 13

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination du responsable de la FISE « systèmes industriels »

Vu l'article L. 712-2 du Code de l'Éducation

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant nomination du directeur de l'UTBM,

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu les élections du pôle Industrie 4.0 en date du 29 août 2019,

Vu l'arrêté n°19 08 08 D portant nomination de Denis CHOULIER en qualité de responsable par intérim de la FISE Systèmes Industriels à compter du 1^{er} septembre 2019,

Le conseil d'administration

DECIDE

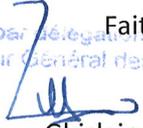
d'approuver la nomination de Denis CHOULIER en qualité de responsable de la FISE Systèmes Industriels à compter du 1^{er} septembre 2019, avec l'équipe associée de responsables de filière ci-après :

- Marie-Ange MANIER, responsable de la filière logistique et organisation industrielle (LOI) ;
- Patrick OLIVIER, responsable de la filière qualité et performance industrielle (QPI) ;
- Pierre-Alain WEITE, responsable de la filière innovation et conception des procédés (ICP) ;
- Sihao DENG, responsable de la filière ingénierie numérique de process (INP).



Abstention(s) : 4
Votants : 25
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 21
Pour : 21
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
par délégation
le Directeur Général des Services

Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox